

Communiqué

POUR DIFFUSION LE 11 MAI 2023, 11H00

Électrification des transports

Luc Provençal confirme un investissement de 1,1M\$ pour électrifier le transport scolaire dans Beauce-Nord

Sainte-Marie, le 11 mai 2023. – Le député de Beauce-Nord, M. Luc Provençal, au nom de la vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, M^{me} Geneviève Guilbault, ainsi que du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoît Charette, confirme un nouvel investissement de 500 000 \$* à trois transporteurs locaux pour l'acquisition de quatre autobus scolaires électriques.

*Ce montant s'ajoute au soutien accordé à l'été 2022 (jamais annoncé puisqu'en période pré-électorale), à hauteur de 600 000 \$, à un autre transporteur local pour quatre véhicules.

En bref :

250 000 \$ à Autobus Fecteau de Saint-Victor (2 véhicules)
125 000 \$ à Transport André Drouin de Sainte-Marguerite (1 véhicule)
125 000 \$ à Transport scolaire R. Paré de Tring-Jonction (1 véhicule)

*Et été 2022 : 600 000\$ à Autobus Landry de Sainte-Marie (4 véhicules)

Cette somme s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec d'accompagner les transporteurs dans l'électrification de leur parc de véhicules en remplaçant les autobus scolaires en fin de vie par des modèles propulsés à l'électricité.

Rappelons que le gouvernement souhaite réduire les émissions associées au transport scolaire au Québec de près de 65 000 tonnes de GES d'ici le 31 mars 2024 et favoriser l'usage des autobus électriques dans le transport scolaire en visant un taux d'électrification de 65 % d'ici 2030.

Citations

« Suis fort heureux que notre gouvernement soutienne l'électrification du transport scolaire dans Beauce-Nord. Je salue la volonté des entreprises locales qui contribue, elle aussi, à la lutte aux changements climatiques. »

Luc Provençal, député de Beauce-Nord

« Le défi de la lutte contre les changements climatiques nous donne l'opportunité de poser des actions fortes pour les prochaines générations. En électrifiant le transport, on améliorera notre bilan des émissions de gaz à effet de serre. Nos efforts, combinés à ceux des transporteurs scolaires, contribueront à la création d'une économie sobre en carbone ainsi qu'à offrir une meilleure qualité de l'air. »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable

« L'électrification du transport scolaire nous permet non seulement de réduire nos GES, mais également d'améliorer en général la qualité de l'air, particulièrement dans les zones fréquentées par nos enfants. Nous sommes fiers de soutenir, par l'entremise du Plan pour une économie verte 2030, les entreprises qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques. »

Benoît Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides

Faits saillants

- Cette aide financière provient du Programme d'électrification du transport scolaire, volet 1, lequel s'inscrit dans le Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030) du gouvernement du Québec.
- Le Programme d'électrification du transport scolaire est financé dans le cadre de la mesure 1.1.1 du PEV 2030, laquelle vise à « électrifier le transport des personnes : véhicules légers, transport collectif et scolaire ».
- Le PEV 2030 est la première politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques du Québec. Il édifiera les bases d'une économie sobre en carbone, résiliente face aux changements climatiques et plus prospères à l'horizon 2030. Il place aussi le Québec sur la bonne trajectoire pour atteindre sa cible de réduction d'émissions de GES pour 2030 et la carboneutralité d'ici 2050. Le PEV 2030 mise sur les forces du Québec, dont son énergie propre, afin d'accélérer la transition climatique avec le plus de bénéfices possibles pour la population et les entreprises québécoises.

Liens connexes

[Programme d'électrification du transport scolaire](#)

[Plan pour une économie verte 2030](#)

Suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

Sources :

Louis-Julien Dufresne
Attaché de presse
Cabinet de la vice-première ministre
et ministre des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : 514 560-0244

Mélina Jalbert
Attachée de presse
Cabinet du ministre de l'Environnement,
de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs et ministre responsable
de la région des Laurentides
Tél. : 418 803-2351

Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724

Relations avec les médias
Ministère de l'Environnement,
de la Lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs
Tél. : 418 521-3991